

## Quatrième partie : les orientations municipales

Depuis 2014, la majorité municipale inscrit sa stratégie financière dans le respect des engagements suivants :

- Pas d'augmentation des taux de la fiscalité directe.
- Assainissement de la structure de la dette (renégociation des emprunts toxiques)
- Désendettement progressif de la commune
- Recherche de nouvelles recettes innovantes : PUP, subventions...
- Amélioration du niveau de services publics et création de nouveaux équipements.

Élaboré sur la base de prospectives incertaines en matière de ressources au regard du contexte budgétaire national et des annonces gouvernementales, le budget 2018 de la Ville se doit d'être particulièrement prudent, responsable et confirmer ainsi la gestion saine des recettes et des dépenses engagées par le nouvel exécutif.

Les perspectives de réforme de la taxe d'habitation constituent une incertitude plus forte à Villejuif qu'ailleurs. Engagée dans un vaste plan de redynamisation de la commune, la majorité prépare l'arrivée de nouveaux habitants dans les toutes prochaines années. La compensation annoncée suite à la suppression d'une partie de la taxe d'habitation pourrait bien ne pas être dynamique et pénaliser tout particulièrement les communes en plein essor comme la nôtre. À ce titre, la Municipalité interpelle le gouvernement : il serait parfaitement inimaginable que les investissements d'équipements supportés par la commune pour accueillir de nouvelles populations ne se trouvent pas financés par une augmentation proportionnelle des recettes fiscales. Le dynamisme des communes en matière de logement ne doit pas être pénalisé, à l'heure où de très nombreux français peinent à se loger.

Parallèlement aux nombreuses perspectives de créations de logements sur le territoire de la commune, Villejuif doit donc assumer un plan d'investissement important en matière d'équipements publics. Cette question s'avère d'autant plus prégnante que la commune souffre déjà d'un déficit d'équipements comparativement aux communes de sa strate. C'est donc un double défi que relève cette majorité : compenser les erreurs du passé et préparer un meilleur avenir.

Face à ce double impératif, le budget 2018 devra une nouvelle fois parvenir à préserver les ambitions portées par la majorité, malgré le contexte des incertitudes nationales.

Le plan de maîtrise des charges courantes devra donc se poursuivre pour permettre d'entretenir les nouveaux équipements tout en limitant l'impact budgétaire. De même, au plan du fonctionnement, la structure budgétaire devra accompagner la mise en œuvre des priorités politiques fixées par la majorité : propreté, cadre de vie et sécurité.

Ce projet ambitieux pour Villejuif devra être mis en œuvre par une administration municipale qui se modernise. L'objectif réaffirmé d'un service public de qualité impose donc une politique dynamique de gestion des ressources humaines. Premier poste de dépense de la ville, la gestion des

ressources humaines devra être responsable pour préserver la capacité d'investissement de la commune.

Ces principes directeurs guideront la construction du budget 2018.